

### MODALITES DE PRELEVEMENT ET D'ENVOI D'ECHANTILLONS

**Le prélèvement et l'envoi sont à la charge et sous la responsabilité du client.**

- Chaque échantillon doit être identifié et référencé de façon unique et doit être mis en sac plastique individuel fermé. Pour des échantillons de type « feuilles », les envelopper d'abord dans du papier sec. Les fragments morts, contenus dans un échantillon, seront écartés et non analysés.
- En cas de remise de plus de 50 échantillons, merci de prévenir le laboratoire au préalable.
- **Attention aux délais d'acheminement :**
  - Le matériel doit arriver en conditions de fraîcheur maximale afin de préserver la viabilité des cibles éventuelles qu'ils contiennent. Privilégier un envoi rapide, en évitant le week-end ou la veille d'un jour férié.
  - Les échantillons doivent parvenir au laboratoire **moins de 15 jours après leur prélèvement (bois et racines), voire moins de 5 jours (feuilles, mycorhizes)**.
  - Si l'envoi est différé, un stockage réfrigéré est vivement conseillé.
- **Tous les échantillons** doivent être accompagnés de la **demande d'analyse** du laboratoire (**E TECH 17**), disponible sur demande. La demande doit être jointe aux échantillons sans être à leur contact direct (en pochette sur le côté du colis par exemple).
- Le laboratoire s'engage à restituer les **résultats dans les 28 jours** après réception des échantillons. Ces délais peuvent être rallongés en cas d'analyses de quarantaine. Pour les résultats liés au contrôle de mycorhization, il est préférable de contacter le laboratoire au préalable.

**Le laboratoire est ouvert du lundi au jeudi de 8h15 à 17h30 et le vendredi de 8h15 à 16h30.**

### ANALYSES VIROLOGIQUES PAR LES METHODES ELISA

- **Attention !** Tout regroupement de matériel issu de pieds ≠ dans un même échantillon risque de ne pas permettre la détection d'un fragment faiblement contaminé.
- Les analyses peuvent être réalisées sur feuilles, racines et sarments lignifiés. **PAS DE BOIS VERT !**



Accréditation  
COFRAC n°1-1919  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

#### Analyses réalisables par le laboratoire :

VIRUS	REGROUPEMENT MAX ACCEPTABLE PAR ECHANTILLON ET EPOQUE DE PRELEVEMENT		
	FEUILLES	RACINES	BOIS (= SARMENT <u>LIGNIFIE</u> )
ArMV (*) GFLV (*)	<b>20 plants</b> - 1 feuille / plant 2 <sup>e</sup> à 4 <sup>e</sup> feuille étalée <u>printemps, automne</u>	<b>10 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 3 mm <u>plants dormants</u>	<b>10 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 10 mm env.
GLRaV-1 (*) GLRaV-3 (*)	<b>15 plants</b> 1 feuille adulte mature / plant <u>fin d'été, automne</u>	<b>4 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 3 mm <u>plants dormants</u>	<b>10 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 10 mm env.
GLRaV-2	<b>5 plants</b> 1 feuille adulte mature / plant <u>fin d'été, automne</u>	<b>4 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 3 mm <u>plants dormants</u>	<b>5 plants</b> 10 cm long- Ø ≥ 10 mm env.
GLRaV-4 strains, GLRaV-4 strain 6 GFKV	Pas encore de consigne	Pas encore de consigne	Pas encore de consigne

**Seuls les virus suivis d'un astérisque (\*) font partie de la portée d'accréditation COFRAC.**



En cas d'autocontrôle de pied-mères, se référer à la méthodologie préconisée par FranceAgriMer (novembre 2015) :

NOMBRE DE SOUCHES DE LA PARCELLE UNITAIRE	TAUX DE PRELEVEMENT PRATIQUE	PROTOCOLE
Moins de 200	100 %	Toutes les souches
De 200 à 350	50 %	Toutes les souches, un rang sur 2 <u>ou</u> une souche sur 2 tous les rangs
De 351 à 600	25 %	Une souche sur 2, un rang sur 2
De 601 à 1000	17 %	Une souche sur 3, un rang sur 2 <u>ou</u> une souche sur 2, un rang sur 3
De 1001 à 5500	11 %	Une souche sur 3, un rang sur 3
Plus de 5500	8 %	Une souche sur 3, un rang sur 4 <u>ou</u> Une souche sur 4, un rang sur 3

### ANALYSES EN BIOLOGIE MOLECULAIRE

- Les **analyses de pathogènes (PCR)** peuvent être réalisées sur **feuilles, racines et sarments lignifiés**.

CIBLE	MATERIEL A PRELEVER	SAISONNALITE
<i>Agrobacterium vitis</i>	Galle de préférence, racines, talon	Toute l'année
Flavescence dorée / Bois noir <sup>(R)</sup>	Pédoncule et feuilles au printemps et en été ; bois aouté en automne et en hiver	Toute l'année
Maladies du bois ( <i>P. chlamydospora</i> , <i>P. aleophilum</i> , <i>D. seriata</i> )	Bois aouté	Toute l'année
Mycorhizes ( <i>Glomus intraradices</i> )	Racines	Toute l'année (attendre la croissance des racines sur jeunes plants)
Trichoderma ( <i>Trichoderma atroviride</i> I-1237)	Bois aouté (talon)	Toute l'année
Virus (GPGV, ArMV, GFIV, GVA, GVB, GfKV...) <sup>(R)</sup>	Bois aouté, possibilité d'absence du virus dans le bois jeune ou après de fortes chaleurs	Toute l'année
<i>X. ampelinus</i>	Bois aouté	Toute l'année
<i>X. fastidiosa</i>	Bois aouté	Toute l'année

Cette liste est susceptible d'évoluer. Contacter le laboratoire pour plus d'informations.

<sup>(R)</sup> : regroupement possible, maximum 5 plants par échantillons.

- Les **analyses d'Identification Variétale** peuvent être réalisées sur **racines, jeunes feuilles, sarments lignifiés ou bois vert**. Une notice explicative (**E TECH 28**) est disponible sur demande.

### CONTROLE DE MYCORHIZATION

- Prélever du **chevelu racinaire** (= fines racines secondaires vivantes) ou des **plantes entières**.
- Les racines doivent être enveloppées dans du papier humide, puis placées dans un sac plastique hermétique pour limiter le dessèchement.
- Le délai entre prélèvement et réception au laboratoire doit être **< 5 jours** pour ne pas fausser les résultats.

### ANALYSES D'ECHANTILLONS DE « QUARANTAINE »

Pour l'envoi de tels échantillons, il est nécessaire de prendre contact au préalable avec le laboratoire afin de :

- remplir une **LOA**,
- la faire signer par la **DRAAF/SRAL des Pays de Loire**,
- demander un **Certificat Phytosanitaire** auprès des autorités compétentes de la zone d'envoi.

**Aucun échantillon « racine », « terre » ainsi que de rameaux non ébourgeonnés de quarantaine n'est accepté.**

